

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Yvan Cardinal	Maire	52 415	14 501	37 630	
Claude Comeau	Maire	10 483	2 900	1 184	592
Denise Bergeron	Conseiller	18 498	9 249		
Diane Boyer	Conseiller	18 498	9 249	1 200	600
Sam Ierfino	Conseiller	18 498	9 249		
Alexandre Wolford	Conseiller	15 415	7 707		
René Lecavalier	Conseiller	18 498	9 249		
Claudine Morel	Conseiller	18 498	9 249		
Hugo Gendreau	Conseiller	3 083	1 542		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).